

légende

Zones Agricoles

Zones Naturelles

- ## zones Urbaines et A Urbaniser

- UA - Zone urbaine au tissu ancien dense
- UB - Zone urbaine de développement mixte
- UH - Zone de hameau
- Und - Zone urbaine non densifiable
- UE - Zone urbaine d'équipement
- UX - Zone urbaine d'activités économiques
- Uxa - Secteur de la zone UX ou la hauteur n'est pas limitée
- Uxc - Secteur urbain à destination de commerce et d'artisanat
- UL - Zone urbaine de camping
- AU - Zone à urbaniser ouverte à l'urbanisation

- ## Outils du PLU

-  Changement de destination
-  Elément protégé au titre de l'article L151-23 du CU
-  Espace Boisé Classé
-  Orientation d'Aménagement et de Programmation
-  Périmètre de gravière
-  Protection des linéaires commerciaux
-  Elément repéré au titre de l'article L151-19 du CU
-  Mare à préserver

-  A - Zone agricole
-  AS - Secteur agricole strict
-  Acs - STECAL dédié aux activités de services existantes dans l'espace agricole
-  Acsc - STECAL dédié aux activités de services à créer dans l'espace agricole
-  Aec - STECAL dédié aux équipements existants dans l'espace agricole
-  Alc - STECAL dédié aux activités de loisirs à créer dans l'espace agricole
-  Ax - STECAL dédié aux activités existantes dans l'espace agricole
-  Axc - STECAL dédié aux activités à créer dans l'espace agricole
-  Axec - STECAL dédié à des activités et équipements en lien avec l'activité agricole

-  N - Zone naturelle
-  NS - Zone naturelle stricte
-  Ne - Secteur dédié à des équipements sportifs dans l'espace naturel
-  Nj - Secteur de jardins
-  Ng - STECAL dédié aux activités d'hébergements touristiques dans l'espace naturel
-  Ni - STECAL dédié à des aménagements et équipements de loisirs existants dans l'espace naturel
-  Nic - STECAL dédié à des aménagements et équipements de loisirs existants dans l'espace naturel

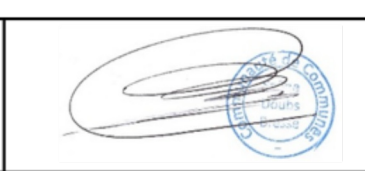
Décembre 2025



Élaboration du PLUi
APPROBATION

POUR COPIE CONFORME

B.BEAL
PRESIDENTE CCSDE



4x.1 - Plan de zonage

CC Saône Doubs Bresse – Verdun-Ciel
(Verdun-sur-le-Doubs)



PROCEDURE	DATE
Elaboration du PLUi prescrite le	21 novembre 2017
Approbation en date du	9 décembre 2025



Échelle : 1 / 4 500

Plan de Prévention du Risque Inondation

- Zone rouge - Zone d'aléa fort en espace peu ou pas urbanisé
-  Zone violette - Zone d'aléa fort en espace urbanisé
-  Zone bleue - Zone d'aléa modéré en espace urbanisé

Informations

-  Milieux humides issus de la base SIGOGNE
-  Cours d'eau
-  Canalisations de Gaz
- Ligne Haute Tension
-  Infrastructure routière avec classement sonore
-  Périimètre des abords des monuments historiques
-  Périimètre de gravière
-  Périimètre éloigné de captage

Sites agricole en 2025

- ✱ Céréales
- ✱ Elevage

